



Communiqué de presse

14 avril 2015

Installation du comité consultatif intercommunal

« environnement et qualité de l'air »

ce mercredi 15 avril 2015

à Chamonix-Mont-Blanc

Comme envisagé et annoncé cet hiver, les élus de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc ont décidé de mettre en place **une instance de consultation, de concertation, de suivi et de propositions** sur les sujets essentiels et souvent convergents de l'environnement et de la qualité de l'air.

Ce comité consultatif « environnement et qualité de l'air » sera installé demain mercredi 15 avril à Chamonix.

Il sera composé d'une **quinzaine de membres issus de trois collèges équilibrés** :

- représentants des élus
- représentants des associations et personnalités qualifiées dans ce domaine
- représentants des socio-professionnels de la Vallée.

Ce comité consultatif aura parmi ses missions principales **le suivi de l'application des deux grands cadres de l'action publique locale** en matière d'environnement et de qualité de l'air que sont :

- le Plan Climat Energie Territorial de la Vallée, inédit en territoire de montagne
- le Plan pour la Qualité de l'Air, programme d'actions concrètes en cours ou à venir de nature à réduire la pollution atmosphérique subie par les populations de la Vallée.

Cette instance a aussi et surtout vocation à être **force de propositions et d'adaptation de l'action publique locale au service de la qualité de vie dans la Vallée.**

La séance d'installation de ce mercredi sera également l'occasion de rappeler **les exigences fortes de la Vallée adressées à l'Etat en matière de régulation nécessaire** du trafic routier de transit le plus polluant.